

# Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé  
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 10, no 3

Date: Le 31 janvier 2020

## APPEL À LA VIGILANCE<sup>1</sup>

### NOUVEAU CORONAVIRUS 2019 (2019-nCoV)

#### MISE À JOUR DE LA DÉFINITION D'UNE PERSONNE FAISANT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE (POE) ÉCLOSION D'INFECTIONS RESPIRATOIRES, PROVINCE HUBEI, CHINE

#### NOUVELLE DÉFINITION DE PERSONNES FAISANT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE

Critères cliniques	Critères épidémiologiques
<b>Fièvre ET/OU toux</b>	Dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir voyagé dans la <b>province de Hubei (Chine) OU</b></li><li>• Contact étroit avec un cas confirmé ou probable de 2019-nCoV <b>OU</b></li><li>• Contact étroit avec une personne ayant une maladie respiratoire aigüe qui est allée dans la province de Hubei <b>OU</b></li><li>• Exposition en laboratoire à du matériel biologique contenant le virus 2019-nCoV</li></ul>

Les personnes ayant voyagé ailleurs en Chine ne correspondent pas à la définition ci-dessus. Ces personnes devraient être prises en charge selon les procédures usuelles en fonction de leur état clinique, sans oublier la possibilité d'une autre maladie respiratoire sévère infectieuse (MRSI). Cette consigne est appelée à changer en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

#### RECOMMANDATIONS

- 1. Identifier rapidement tout cas suspect de 2019-nCoV à l'accueil ou au triage**
- 2. Appliquer les mesures contre la transmission par contact et par voie aérienne<sup>2</sup>, incluant la protection oculaire.**
  - Isolement dans une chambre à pression négative ou, si non disponible, dans une pièce fermée ;
  - Note : Dans un milieu de soins où il n'est pas possible d'appliquer les mesures contre la transmission aérienne, on peut questionner un patient en appliquant les mesures contre la transmission par gouttelettes<sup>3</sup>. Il devra toutefois être référé dans un milieu de soins approprié si des prélèvements sont indiqués.
- 3. Évaluer le patient pour valider qu'il s'agit d'un cas suspect de 2019-nCoV**
  - Les manifestations les plus fréquentes du 2019-nCoV sont la fièvre et les signes et symptômes d'infection des voies respiratoires inférieures (toux, dyspnée, infiltrats à la radiographie pulmonaire).
  - Consulter au besoin un microbiologiste-infectiologue ;
  - En cas d'incertitude quant à l'exposition (critères épidémiologiques), consulter la Direction régionale de santé publique.
- 4. Signaler rapidement tout cas suspect de 2019-nCoV**
  - Au service de prévention et de contrôle des infections de votre établissement ;
  - À la Direction régionale de santé publique au **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais), **en dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0** afin qu'une enquête puisse être débutée rapidement.

<sup>1</sup> Adaptation du document provenant de la Direction de santé publique de Montréal : Nouveau coronavirus (2019-nCoV) : mise à jour de la définition d'un cas suspect, 31 janvier 2020

<sup>2</sup> Pour le travailleur de la santé (T.S.) : port du masque N95, blouse à manches longues, gants et protection oculaire.

<sup>3</sup> Pour le T.S. : port d'un masque chirurgical ou de procédure, blouse à manches longues, gants et un écart de 2 mètres entre le cas et le T.S. qui le questionne.

### 5. Obtenir plusieurs spécimens respiratoires pour analyses par TAAN pour 2019-nCoV

- Prélèvements des voies respiratoires inférieures si possible ET des voies respiratoires supérieures (nasopharyngé et oropharyngé) à l'aide d'un écouvillon velouteux (« flocked swab ») ;
- **Les prélèvements devront être envoyés au LSPQ pour analyse.** Pour plus d'information, consulter la lettre de l'INSPQ sur le Diagnostic de laboratoire d'une infection au nouveau coronavirus (2019-nCoV) associé à la ville de Wuhan en Chine: <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/coronavirus-2019-ncov/lettre-inspq-27-janvier-2020.pdf>

**En date du 31 janvier**, près de 10 000 cas d'infections respiratoires attribuables au 2019-nCoV ont été confirmés. La vaste majorité des cas proviennent de la Chine continentale, dont environ la moitié est survenue dans la province de Hubei. Parmi l'ensemble des cas déclarés en Chine, on rapporte actuellement plus de 210 décès. À ce jour, trois cas ont été confirmés au Canada. Aucun cas n'a été confirmé à Trois-Rivières ni ailleurs au Québec.

**Pour plus de renseignements, consulter :**

- MSSS - <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>
- OMS - <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

#### Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

**Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses :**

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- **En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0**

**Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236**

- Lecture des télécopies durant les heures ouvrables